

1
(N° 183.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 3 JUIN 1840.

RAPPORT *fait par M. MILCAMPS, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur SCZEPANSKI, capitaine au 11^e régiment de ligne.*

NATURALISATION ORDINAIRE.

Par requête du 27 mai 1838, le sieur Brunon-Jacob-Antoine Sczepanski, ex-officier polonais, né, le 20 août 1806, à Plock (Pologne), demande la naturalisation ordinaire.

Il appuie cette demande sur ce qu'il a été admis, en 1832, comme lieutenant au service de l'armée belge, et qu'il est actuellement capitaine dans le 11^e régiment de ligne.

Il résulte du rapport de l'autorité judiciaire que le pétitionnaire servait en Pologne, en qualité de lieutenant, qu'outre qu'il réunit les conditions d'âge et de résidence voulues par la loi du 27 septembre 1835, il occupe, dans notre armée, un grade de confiance qui doit l'attacher au pays où il a trouvé une généreuse hospitalité.

Le rapporteur,
MILCAMPS.

Le président,
DU BUS AÏNÉ.